JOURNAL DE LIÈGE.

On S'ABONNE au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. - Le prix de l'abonnement est de 11 francs pour Liége, et 13 francs pour les autres villes du royaume -Un Numero séparé se vend 16 centimes. - Les abonnemens commencent à toutes les époques. - Les lettres et envois d'argent doivent être assranchis. - Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liég moyennant une faible rétribution payable au porteur. - AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes,

ANGLETERRE. -LONDRES, LE 12 DÉCEMBRE.

On apprend de Brighton, 12 décembre, que le roi et la reine se portent très-bien et que le mauvais temps seul empêche L. M. de se montrer en public.

A Oldham et à Staffort les ouvriers ont cessé de travailler par suite de coalitions.

FRANCE. - PARIS, 14 DECEMBRE.

Ce soir nous trouvons dans le Journal Ministériel, non pas la fin , mais la suite de la triste dépêche dont nous avons donné hier la première partie : Suite de la dépêche du maréchal Clausel au ministre de la

guerre.

«.. Sur la route, les tribus venaient au devant d'elle, et manifestaient leur joie de voir les Français arriver à Constantine, et s'en emparer. L'armée passait au milieu de nombreux troupeaux de moutons, de chèvres et de bœufs; les laboureurs accouraient souvent au-devant d'elle, et montraient aux curieux leur manière de joindre les bœufs au jong, et de labourer; mais nous marchions lentement à cause des transports.

» Nous passames sans difficulté le défilé de Rach el-Ayba, et nous y apprimes qu'Achmet ses femmes et ses trésors étaient sortis de Constantine. A Soma nous avons été surpris, vers 5 heures, par une pluie glaciale mêlée de neige. Tout jusque là avait été bien, mais la nuit fut mortelle pour beaucoup de soldats et en engourdit d'autres par

milliers. » Nous n'étions qu'à trois lieues de Constantine le 21. nous nous mîmes en route voyant cette place devant nous. Après être descendu d'un côteau où nous étions campés, nous trouvâmes le Ouëd Ben Mézioug extrêmement grossi, il a fallu le traverser ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, la neige tombait toujours, néanmoins on passa sans perdre un seul

homme. » A une lieu plus loin, on dût traverser un autre bras de la Tumel; nouvelle peine, nouvelle cause de ma-ladie, et par suite diminution de combattans; il n'y avait pas alors 4,000 combattans sur les 7,000 que j'avais pris. Nous arrivames enfin vers 2 heures sur le plateau de Mantscoure et prenions position à 120 toises de la place, lorsqu'un coup de canon et le drapeau rouge détruisirent l'espérance que j'avais ene d'entrer sans coup férir.

" Je vis qu'il fallait recourir à la force, et la force me manquait de plus en plus, car le temps était horrible; la terre et les hommes étaient couverts de neige, et les voitures disparaissaient en se fixant dans la boue.

» La ville ne voulait pas se mettre en hostilité contre nous; on y fit entrer les Kabailes par les portes que nous ne pouvions pas bloquer, et ils prirent de force le soin de sa défense. Je fis canonner vivement le second jour pour enfoncer la porte del Cantara. On continua le troisième jour, et la porte sut abattue; mais.... (Interrompu par le mauvais temps.)

Le Moniteur ne complète pas ce matin cette dépêche

télégraphique. - Le National seul se hasarde à ajouter quelque chose aux nouvelles officielles. On répandait hier soir, dit-il, des nouvelles déplorables sur les résultats de l'expédition de Constantine. Si ces nouvelles sont exactes, il ne serait rentré à Bone que quelques faibles débris de l'armée.

-Les espérances du maréchal Clausel et celles que sa dernière dépêche avait fait concevoir ont été tristement trom-

REVUE THEATRALE

IE DIEU ET LA BAYADÈRE, opéra d'Auber. Cette pièce a été froidement accueillie par notre public. - C'est pourtant une partition assez estimée, et, ce qui vaut mieux, applaudie sur presque tous les théâtres. Le talent d'Auher était ici d'ailleurs, très heureusement servi par le genre même de l'ouvrage : Les danses y abondent, et les mélodies vives, légères, sémilhantes

de notre auteur, conviennent merveilleusement à la danse et aux situations qui la rappellent. Sans doute, vous ne rencontrerez pas dans le Dieu et la Bayadère des chants développés, des morceaux de longue haleine, mais du reste le musicien y supplée en quelque sorte par l'abondance des idées. La partition qui nous occupe, est en effet sous ce rapport très-remarquable, elle fourmille, c'est le mot, de motifs gracieux, brillans, distingués et originaux même

quelquefois. Nous indiquerons parmi les meilleurs morceaux de l'ouvrage, le premier air du grand juge Olifour : Je suis content, je suis heweux. Il est d'un caractère franc et original. Il exprime assez bien cette sorte de satisfaction, de gaîté un peu brutale, qu'on puise dans l'abondance des festins. M. Bouchy ne l'a-t-il point chanté avec un peu trop de force? C'est un doute que nous lui soumettons. - Olifour est un vieillard, et ne doit plus posséder cette vigueur de poumons qui peut être le partage du lazzarone Pietro de Fiorella, ou du sergent Max du Chalet. Il faut que l'acteur s'attache à conserver rigoureusement le caractère, la physionomie, l'age que l'auteur a donnés à aes personnages, sans cela on court le risque de défigurer son œuvre.

pées. Le bulletin encore incomplet du maréchal laisse supposer que l'expédition n'a point réussi et que nos troupes sont rentrées à Bone.

Le ministère a eu raison de publier la dépêche du maréchal , sans rien atténuer ni rien déguiser. La franchise convient dans un gouvernement comme le nôtre. Elle a surtout cet avantage, que disant tout, elle em-pêche l'esprit public de se jeter dans des inquiétudes exa-

Nous pensons bien que la malveillance abusera de ce manque de succès pour répandre des alarmes dans le

pays.
G: qui doit dominer, selon nous, la pénible circonstance où nous nous trouvons, c'est la tristesse patriolique que ressentiront tous les sincères amis de leur pays. Les passions de parti doivent se taire devant les chagrins pu-

Nous ajoutons qu'un autre sentiment doit aussi éclater en ce moment, c'est la résolution de maintenir notre conquête d'Afrique, quelles que soient les vicissitudes de la guerre. Ce sont la les seules sentimens qui soient aujourd'hui dignes de

- L'eau de la Seine est montée à 7 mètres (plus de 21 pieds) et elle croit encore. Par mesure de police, toutes les embarcations amarrées sur la Seine sont illuminées par des

Pendant toute la matinée d'aujourd'hui, la Seine a charrié de la paille, du bois, du chaume, des volailles, des planches, une carcasse de cheval, des bottes de foin et des tonneaux.

Toutes les barraques sur les ports, qui servaient aux em-

ployés de l'octroi, sont submergées ou emportées. L'eau monte dans les égouts jusqu'à la hauteur de la rue Mont martre.

Les Catacombes sont remplies d'eau jusqu'au delà du Luxem-

A la machine hydraulique du pont Notre-Dame, l'eau a détaché des pièces énormes des pilotis; tout le corps du hâtiment est disloqué, la roue ne peut plus tourner; on entend des craquemens effroyables.

Sur la place de Grève, l'eau monte jusqu'à la rue de la Mortellerie; sur le quai, l'eau monte dans les rez-de chaussées

très bas, jusqu'au premier étage. Au Pont-Marie et au dessus sont amarrés un nombre condérable de bateaux chargés pour lesquels on a les plus grandes

Au quai Saint-Paul, on passe en bateau. L'eau commence à submerger la pointe de l'île Louviers, couverte

Le faubourg Saint-Antoine qui borde la Seine par le quai de la Rapée est inondé jusqu'à la rue de Charenton ; sur le quai, les chevaux ont de l'eau dans plusieurs endroits, jusqu'au poitrail, rue Traversière, l'eau est à six pieds dans les rez-de-chaussée.

Mais c'est au port de Bercy que le spectacle est plus effrayant. L'eau est non seulement sur le port, sur la chaussée où l'on passe en bâteau, mais elle monte dans les rez dechaussée de six à sept pieds; 50,000 pièces de vin et de liquides sont maintenant dans l'eau.

Charenton, Alfort, Saint-Maur, Villeneuve Saint-G orges, Corbeit, Rs, Vitry, sont inondés; l'immense bassin circonscrit par tous ces pays est couvert d'eau dans une largeur denviron quatre lieues

L'eau, sur le quai Saint-Bernard, monte jusqu'à la rue

La cavatine de l'Inconnu : où trouver l'amitié sincère, est pleine de mélodie M. Richelme l'a chantée, comme il convient, d'une voix facile et légère Il a mis également beaucoup de gout et de grâce dans les autres morceaux du rôle de Brama, qui nous semble l'un des meilleurs du répertoire de notre ténor. Entre autres qualités qui distinguent cet acteur, nous avons déjà eu l'occasion de faire remarquer son excellente prononciation Soit qu'il parle, soit qu'il chante, on ne perd jamais une seule de ses paroles. Ce n'est point certes un moindre mérite au théatre, et plusieurs de nos artistes n'ont point l'air de s'en douter. Il faut le répéter cependant, si vous ne prenez point la peine d'accentuer vos paroles, si vous vous bornez à faire entendre des sons, vous pouvez être à la rigueur un instrument très harmonieux; mais à coup sûr, vous ne sauriez prétendre au titre de can-Nous avons entendu, il y a quelque temps, Mme. Manelli; cette

cantatrice à la voix si pure, et tout à la fois vibrante et douce. Eh bien! on voit que l'artiste italienne a fait une étude particulière des règles de la prononciation; aussi comme elle accentue, comme elle scande bien chacun des mots qu'elle profère! On sait tout le prix que les Italiens, ces amateurs par excellence, attachent à la pureté de la prononciation, et ce n'est point certes sans raison; aussi, pour notre part, nous tiendrons toujours compte de ce mérite, chaque fois que nous le remarquerons chez un artiste dramatique.

L'air de la Bayadère Ninka : à la seule amitié sidèle, est fort distingué. C'est un tissu musical, si l'on peut ainsi s'exprimer, du fini le plus précieux, du dessin le plus délicat. - Mme. St.-Ange l'a chanté de façon à se faire applaudir. To series succession autor pulles han

de Seine. Au bas de faubourg Saint Marceau, l'eau commence à monter dans la rue des Tournelles et sur la place

Dans la rue Saint Dominique, près le Palais Bourbon et l'esplanade des Invalides, l'eau montant par les égouts, a intercepté le passage. Tont le bas du Gros Caillou est

La plaine qui s'étend depuis Grenelle, Vangirard, Issy, le bas de Meudon, Sèvres, Saint Gloud, Boulogne, la barrière de Sèvres, est couverte d'eau; toutes les innombrales manufactures et usines de Beau-Grenelle, Javelle, etc., sont envahies par l'eau.

- Voici textuellement la partie de l'arrêt de la cour royale de Colmar qui concerne le prince Napoléon Louis :

« Vu l'arrêt d'évocation de la cour, qui comprend parmi les inculpés Napoléon-Louis Bonaparte;

» Attendu que la procédure dirigée contre ce dernier n'a pas été continuée; qu'il n'a pas même subi d'interrogatoire devant M. le commissaire délégué par la cour; qu'ainsi en fait il ne peut être statué à son égard sur la mise en préven-

» Attendu, en droit, que les magistrats ne peuvent s'écarter du principe fondamental de l'égalité devant la loi, ni s'ab tenir d'y rendre hommage; mais que l'extraction de Napoléon Louis Bonaparte de la maison d'arrêt de Strasbourg, est un acte exceptionnel de haute politique gouvernementale, sur lequel la cour ne saurait être appelée à se prononcer en présence des pouvoirs politiques de l'état. »

-M. le duc d'Orléans a adressé au Constitutionnel une somme de 300 frs., montant de sa souscription pour le monument national à élever à Molière.

- Le prétendu don Miguel, qui avait été arrêté à Digne avec plusicurs autres individus et qu'on a reconnus être des émigrés espagnols, ont été dirigés sur Moulins. — Une réunion générale de MM. les libraires, imprimeurs,

fabricans et marchands de papier, aura lieu le vendredi 16, à l'effet de nommer que commission chargée de s'occuper des moyens à prendre dans les intérêts de la librairie par rapport a la contrefaçon belge. Les personnes qui n'auraient pas recu de lettres de convocation sont invitées à considérer comme tel cet avertissement. (Débats.)

AFFAIRE DE VENDOME.

Conseil de guerre de la quatrième division militaire, séant à Tours.

Nous recevons aujourd'hui par voie extraordinaire la quatrième et dernière audience du deuxième conseil de guerre siégeant à Tours pour juger la conspiration de Vendôme. Voici le résumé de cette au-A huit heures, la séance est ouverte et le conseil se retire immé-

A huit heures, la séance est ouverte et le conscil se retire immédiatement pour délibérer à huis-clos. A (1 heures, le conseil rentre en séance et donne connaissance du résultat de ses délibérations.

Bruyant a été déclaré coupal·le d'avoir formé un complot dans le but de renverser le gouvernement et de proclamer la république, suivi d'actes commis ou commencés pour en préparer l'exécution; d'avoir provoqué ses camarades à s'armer contre l'autorité royale; non coupable de meurtre volontaire sur le brigadier Barreaux.

Thierry, contumace, a été déclaré coupable d'avoir pris part au complat avant nour but d'exciter ses camarades à s'armer contre l'autorité l'avoir pris part au complat avant nour but d'exciter ses camarades à s'armer contre l'autorité l'avoir pour l'un d'exciter ses camarades à s'armer contre l'autorité l'avoir pour l'un descriter ses camarades à s'armer contre l'autorité l'autorité de l'avoir pour l'autorité royale.

complot ayant pour but d'exciter ses camarades à s'armer contre l'autorité royale et de renverser le gouvernement; - Oudinot de la Fa-verie a été déclaré coupable d'avoir pris part au même complot qui, en ce qui concerne Oudinot, n'a été suivi d'aucun acte destiné à en commencer l'exécution, — Descartes a été déclaré conpable d'y avoir pris part Marchal, Nardin, Lenoan, Benoit, Bussière et Bernard ont été déclarés non coupable

En conséquence, Marchal, Nardin, Lenoan, Benoît, Bussière et

Nous avons encore à mentionner le nocturne à deux voix chanté au second acte par Ninka et l'Inconuu: O bords heureux du Gange, O fortuné séjour. Cette musique est d'une originalité, et d'une légèraté

Parmi les morceaux d'ensemble qui ont été entendus avec plaisir, nous avons remarqué le cliceur d'introduction ; il exprime bien l'ennui et l'impatience que fait éprouver au peuple, l'absence prolongée du grand juge Olifour. Cet autre chœur honneur, honneur à la plus belle, a droit aussi à des éloges. Le morceau qui succède à la danse des Bayadères, nous a paru fort bien traité. Cette phrase vive vive le grand Visir respire une sorte de terreur qui contraste avec le sens des paroles, et produit un esset très dramatique.

Le final n'est point heureux. Il nous a semble confus, entortillé. si on peut se servir du mot, et ce n'est point d'ordinaire le défaut d'Auber; sa musique, au contraire, est presque toujours claire, et c'est à ce mérite qu'elle doit une partie de la popularité dont elle jouit. Quelques roulades jetées vers la fin du morceau et chantées par Olifour, Ninka et l'inconuu, produisent toutefois un effet musical

Nous avons dit que les danses abondaient dans l'ouvrage. Nous croyons qu'à la seconde représentation, on en a retranché quelque chose, et l'on a bien fait. On raconte des merveilles de Mile. Taglioni dans le pas du Schal. La chorégraphie n'a, dit-on, rien inventé de plus séduisant. Parmi les tableaux dont on a essayé de nous donner une idee , nous avons remarqué celui dans lequella Bayadère Zoloé , se placant au milien des écharpes, semble une Nércide dans une conque marine; puis une Sylphide, un génie déployant ses afles.

LE POLITIQUE

Bernard ont été acquittés; Descartes et Oudinot ont été condamnés à 5 ans de détention; Thierry et Bruyant ont été condamnés à la peine de mort. La lecture de l'arrêt a été faite aux condamnés par M. le capitaine rapporteur dans la cour de la gendamerie devant la garde

assemblée.

Bruyant a entendu son arrêt avec la plus grande fermeté et sans manifester aucune émotion. Les autres accusés ont également conservé l'impassibilité qui ne les a pas quittés pendant ce long

Bruyant s'est pourvu en cassation.

Bulletin de la bourse de Paris du 14. — La bourse d'aujourd'hui n'a pas été agitée comme chacun paraissait s'y attendre, d'après le contenu de la dépêche insérée dans le Moniteur. Comme à l'ordinaire, les baissiers n'ont pas manqué en l'absence de la fin de la dépêche du maréchal Clausel de faire courir des bruits exagérés sur l'expédition. Ainsi l'on dissit courir des bruits exagérés sur Pexpédition. Aiasi l'on disait que l'armée avait perdu toute son artillerie par suite de l'impossibilité des transports, que le maréchal Clausel avait été obligé de battre en retraite, et que les Kabaïles auraient profité de ce moment pour l'attaquer et lui auraient fait perdre beaucoup de monde, et qu'enfin l'armée serait rentrée dans Bone avec un effectif de 2,5 70 hommes au plus. Mais ces nouvelles, débitées par des gens connus pour opérer constamment à la baisse, ont tronvé peu de crédit.

Les fonds espagnols et portugais avaient aujourd'hui une légère ten-dance à la hausse.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

Une dépêche télégraphique de Bayonne, du 12 décembre

à 4 heures du soir, porte:

« Des nouvelles du 10 annoncent qu'Espartero, établi sur la rive gauche, entre Portugalette et Baracaldo, a fait relever son pont. Les carlistes se fortifient sur cette rive pour l'empêcher d'arriver à Bilbao.

» Ils ont laissé devant cette place une partie de leur artillerie, et ont placé l'autre sur les hauteurs. Leur feu contre Bilbao a été interrompu depuis le 1er. Ils paraissent faire dépendre le succès du siége de celui de leurs opérations contre

Espartero. » - Narvaez est arrivé le 28 à Osuna, et n'avait Gomez qu'à quatre lieues , à Estopa ; il espérait l'atteindre le len-

- Le débat engagé devant les cortès à l'occasion des poudemain, voirs extraordinaires réclamés par le ministère espagnol, a pris un caractère plus sérieux dans la séance du 5 de ce mois, par suite de la déclaration faite par M. Calatrava :

« La tranquilité du pays a été menacée, elle l'est encore par des menées criminelles qui rendent rigoureusement, absolunient nécessaires l'emploi des mesures réclamées par le mi-nistère, et sans lesquelles, je dois le dire, il serait impossible

Tel est en ce moment le véritable état de la question; où l'on nous reconnaît pour de bons et loyaux patriotes, et alors on nous accordera les pouvoirs demandés, et nous resteront au ministère; ou l'on doute de notre patriotisme et de notre lovauté, et alors on nous refusera ce que nous de-

mandons, et nous sortirons. L'ordre de choses actuel a cela d'étrange et d'absurde, il faut le dire, que les conspirateurs travaillent au grand jour; tout le monde les voit et les connaît, et cependant l'autorité manque de moyens légaux pour les faire arrêter. L'impuissance trop réelle du gouvernement ne fait qu'enhardir les factieux, et les choses en sont venues au point que si les cortès qui peuvent juger de la vérité de nos plaintes n'y portent pas remède, si elles n'arment pas nos bras d'un glaive légal plus tranchant, conseillers responsables de la couronne, nous ne pourrons pas garantir le maintien de l'ordre et de la

tranquilité. Les hommes dangereux, ce ne sont pas les hommes de bonne foi et de cœur sincèrement attachés à leurs croyances politiques, mais bien plutôt ces ambitieux qui, cédant aux inspirations d'un odieux égoïsme, cherchent à boulewerser l'état pour se créer une position. Songez-y bien! nous ne vous demandons pas une dictature. Les ministres qui viendront après nous ne pourront pas se dispenser de la demander. Vous donnerez plus si vous refusez moins.

Si l'Espagne veut vivre, il faut qu'elle tue la conspiration et qu'elle sasse cesser les craintes exagérées conques par les puissances sur la stabilité de son gouvernement.

CHRONIQUE JUDICIAIRE.

Tout finit par des chansons », dit Beaumarchais. Nous ne sa-vons encore comment finira l'affaire de Mile Leriche contre les époux Cayet, mais c'est par des chansons qu'elle a commence.

Pour charmer les longues heures du travail, Mme Cotret chantait le 8 août dans un atelier de blanchisseuses de Boulogne. Elle chantait une chanson fort hounête, à ce qu'elle affirme, et je le croirais assez , car Mme Cotret a l'air d'une bonne et discrète personne ,

Nous conseillons à M. Besancenot de chercher de nouveau à retrancher quelque chose de ces danses qui durent trop longtemps

LÉOCADIE, opéra d'Auber.

Pour compléter notre tâche nous devons parler de la reprise de Léocadie. C'est, comme on sait, l'une des plus faibles partitions d'Auber, nous lui préférons même celle de Leicester, et c'est beaucoup dire. La première romance chantée par Léocadie est peut-être le meilleur morceau de l'ouvrage; elle respire une mélancolie touchante et profonde, que Mme Vadé a très bien exprimée. Le rondo de Fernand est une pauvreté désespé. rante ; l'auteur se relève un peu dans le final du premier acte. On y retrouve le motif principal de l'ouverture , qui est assez he ureux .- Le petit duo qui ouvre le second acte est aussi fort original; mais ne suffit point pour racheter l'insignifiance et la nullité du reste; le final est bruyant, et ne produit qu'un effet médiocre. - Enfin, au troisième acte nous avons les couplets chantés par Sanchette, qui ne manquent pas de gen tillesse. - Nous devons dire aussi que l'ouvrage n'était pas bien su , et M. Vadé, qui aurait pu tirer bon parti du rôle énergique da sergent, nous a paru paralysé plusieurs fois par l'hésitation de ses camarades.

LES ACTIONNAIRES, vaudeville de Scribe.

C'est un ouvrage étincelant d'esprit, et dans l'Océan de vaudevilles dont nous voyons les flots s'amonceler, celui-ci surnagera, sans aucun doute. En effet, jamais M. Scribe ne fut mieux inspiré, jamais peutêtre un auteur comique n'aiguisa mieux l'épigramme, jamais elle ne frappa

dont la majorité peut bien dater de la paix d'Amiens. Mme Cotret chantait, ou plutôt elle avait chanté, et Mlle Leriche, s'adressant à une troisième camarade, lui disait : A ton tour, chante petite, chante. Vous ne prévoyez pas encore là la cause d'un procès, ni moi non

plus, attendez. D'aventure, devant la fenètre ouverte passait Louisa Benoît, blanchisseuse aussi, mais d'un autre atelier situé dans la même cour, de l'atelier des époux Paul Cayet. Louisa Benoît prend pour elle cette invitation à chanter. Tiens, dit-elle, c'te calorgne, c'te p...., c'te s...., qui me dit de chanter; et les époux Cayet de faire chorus rinforzando. D' quoi donc qu'elle se mêle d' te dire de chanter, c'te voleuse-la? etc., etc. La demoiselle Leriche, qui entendait toutes ces jolies choses, aussi bien que toutes les personnes de son atelier, traverse la cour, entre chez les époux Cayet, et leur demande pourquoi ils l'injurient de la sorte, et quel tort elle leur a fait.

Ici s'engage entre les prévenus et la plaignante un combat de paroles

que notre plume se refuse à retracer.

Là-dessus Mme Paul Cayet, qui ne pense pas que ce soient là des propos à tenir devant son second mari, saute sur la demoiselle Leriche, lui arrache sa marmotte et son mouchoir de cou, la met à la porte et la reconduit de la main fermée jusqu'à son domicile. Là-dessus, plainte en police correctionnelle et comparution de la moitié des chisseurs et blanchisseuses de Boulogne.

M. Cayet s'est assez bien tenu à l'audience; il n'en a pas été de même de sa douce moitié, elle n'a cessé d'apostropher la plaignante, les témoins, l'avocat adverse, et jusqu'à son propre avocat. A. M. le président qui l'avertissait qu'il allait la faire sortir et la juger par défaut ; elle a répondu : Comme vous voudrez ; j' m'en fiche pas mal ; et son mari, ayant voulu hasarder une petite observation, elle lui a immédiatement allongé dans les os des jambes un coup de pied qui l'a

réduit au silence. Parmi les témoins, l'audiencier appelle M. Grimoin, dit Grimoi neau, on rit; mais l'hilarité n'a plus de bornes quand on voit arriver un petit homme à cheveux gris, veste et pantalon gris, et qu'on s'apercoit, au premier mot, que ce brave homme n'est pas moins gris en dedans qu'en dehors. On s'attend à une déposition curieuse, malheureusement M. Grimoin, dit Grimoineau n'a rien vu, rien entendu; il

y a vingt témoins de cette force-là dans les deux camps. Le tribunal condamne Paul Cayet à 5 francs d'amende et sa femme the 16 fr. lab incom fich lumilities unlan me up another;

Que de soins prend un propriétaire pour la conservation de la chose qu'il loue; que de recommandations faites aux locataires; que de charges lui sont imposées dans l'intérêt de la propriété temporairement cédée! Inutile d'en parler. Cependant, que de baux contiennent les clauses que nous rapportons ci-après! Nous les avons extraites textuellement d'un bail qu'apportait à l'audience Me Verwoort, dans une affaire de peu d'importance d'ailleurs, plaidée par lui contre Me Doven.

Art. 9. De ne pouvoir avoir ni chiens, ni chats. n » Art. 11. De ne pouvoir mettre dans les lieux loués des meubles et objets qui contiendraient des punaises, à peine d'être contraint, à la première réquisition du bailleur, de faire faire tous les travaux et changemens nécessaires pour les détruire. »

La difficulté n'est certes pas dans l'insertion de semblables clauses, mais bien dans l'exécution.

BELGIQUE.

Bruxelles, 15 décembre (3 heures). — La liquidation s'est faite aisément, elle était peu chargée. La tendance des obligations Ar doin était d'abord à la baisse; mais aussitôt que Paris a été connu, il y a eu acheteurs à 19 718, on a fait 20 pendant un instant, pour rester papier à ce prix. Le cours des actions était languissant, et il y a eu peu de transactions. Banque de Belgique très-demandées à

Anvers, (deux heures). - Ardoin 19 718 argent, 20 papier. Amsterdam, 13 décembre. — Dette active 2 142 p. c. 53 7116 5116, 5 p. c. 100 114 100, billets de chance 22 518 318, syndicat 94 114 93 718, société de commerce 180 112 178 314 179, Ardoin pièces de 85 liv. 20 314 112, différée 8 114, brésiliens 82 718 83, Naples 91

718, russes 102 718 103. Londres , 13 décembre. (quatre heures.) - Les transactions ont été limitées en fonds étrangers, par l'absence des nouvelles d'Espagnc. Celles arrivées de Lisbonne, postérieures de deux jours à celles recues précédemment, sont insignifiantes. La bourse s'est assez bien maintenue. Consolidés 89 à 178 (baisse 178), belges 100 174, hollandais 2 112 p. c. 54 118 à 54, 5 p. c. 100 318 à 114, espagnoles active au comptant 20 112 518 318 à 518, au 16 courant 20 518 318 112 318 à 314, passive 5 718 (baisse 118), différée 8 (baisse 112), portugais 5 p. c. 45 44 112 à 45 (baisse 314), 3 p. c. 29 112 114 à 112 (baisse 114), brésiliens 81 à 114 au 16 courant.

Il paraît certain que M. Félix de Mérode est désigné pour être le successeur de M. de Muelenaere. (Courrier.)

- Le roi vient d'accepter la dédicace d'un jouvrage remarquable publié par la société typographique belge, sous le titre de Code Constitutionnel de la Belgique, expliqué par des motifs et par des exemples.

- Un médecin belge a découvert récemment un principe immédiat dans une plante de la famille des Lépidinées

plus fort et plus juste. La pièce de M. Scribe date déjà de quelques années, il nous suffira donc d'en rappeler en peu de mots le sajet à nos lecteurs. Un M. Piffart, a gagné, dans je ne sais plus quelle association une soixantaine de mille francs, c'était assez modeste, aujourd'hui que les millions courent les rues; mais attendons, M. Piffart en était alors à sa première affaire. Notre homme a dépensé son argent presqu'aussi rapidement qu'il l'avait gagné. Toutefois confiant dans un premier succès, il se remettra bientôt en possession d'une fortune nouvelle. Quand la rideau se lève , Piffart minute une seconde affaire, son embarras est de trouver le fond même d'une entreprise; car pour les actionnaires, il pourrait dire comme Tancrède:

Il s'en présentera, gardez-vous d'en douter.

En effet, ils arrivent en foule, et augmentent ainsi l'embarras de l'agioteur. Que fera-t-il? Des puits artésiens, des bâtimens, des rues, des quartiers nouveaux, des villages aux environs de Paris? Transformera t-il des plaines de sable en prairies artificielles? Non, tout cela est usé; il faut du neuf, du saisissant.

Enfin , après quelques alternatives et divers incidens , qui donnent lieu à une foule de mots plaisans et à plusieurs scènes très comiques, Piffard achète des forêts au fin fond de la Bretagne; puis, sans s'inquiéter le moins du monde de la question de savoir si l'acquisition est bonne, ce n'est point son affaire, il revend ses forêts à de bénévoles actionnaires, en fondant une société anonyme, Pour faire apprécier le mérite de cet ouvrage, nous devrions le citer presque tout entier; nous aimons mieux engager nos lecteurs à aller l'enten-

(Crucifères de Tournefort.) Il lui a donné le nom de Lépidine. Des essais thérapeutiques ont amené les résultats les plus satisfaisans contre les fièvres intermittentes. Nous convions les commissions provinciales et sociétés de médecine à

s'occuper de cette découverte. (Belge.)

— Par ordonnance du 13 novembre, le roi des Français a nommé M. le général de brigade Coitin et M. le lientenantcolonel Schlim, remplissant les fonctions de chef du personnel au département de la guerre, chevaliers de l'ordre royal de la légion-d'honneur. Ces messieurs étaient déjà capitaines dès 1814, et l'un et l'autre soldats avant 1806; ils se sont tronvés à Wagram, ont été en Espagne et ont fait toutes les belles campagnes de l'empire. Cette justice quoiqu'un peut tardive, n'en est pas moins honorable pour ceux qui en (Emancipation.) sont l'objet.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.

Séance du 15 décembre. - La séance est ouverte à une heure et demie par l'appel nominal et la lecture du procès verbal de la séance d'hier

Les pétitions adressées à la chambre sont, après analyse, renvoyées la commission chargée d'en faire le rapport Trois propositions sont déposées sur le bureau et renvoyées aux sec-

Trois propositions sont deposes sur le Bureau et renvoyées aux sections pour savoir si la lecture en sera autorisée.

M. Verdussen présente le rapport de la partie du budget des dotations et de la dette publique qui se rapporte au ciédit demandé pour intérêt et amortissement de l'emprunt de 30 millions.

L'ordre du jour appelle la nomination des membres de la cour des

comptes. Aux termes des dispositions décrétées par le congrès national, il doit être procédé, par des scrutins séparés, pour le président, chacun des six membres et le grefier.

Nomination du président (Nombre de votans, 89.) M. Théophile Fallon obtient 77 suffrages; M. d'Hoffschmidt, !; M. Marbais du Graty, 3: M. Fallon, sans désignation. 2; M. Tomboy, 1; M. Van Willigen, 2; bulletins nuls, 3
En conséquence, M. Théophile Fallon est proclamé président de la cour des comptes.

M. Kavier Willems, titulaire actuel, ohtient 75 suffrages; Willems sans autre désignation, 3; d'Hoffschmidt, 2; baron de Saint-Vaast' 2; MM. Baudier, 4; Jean Hubert, 4; Tomboy, 4; Rapaert, 4; bul' letin blanc. 4.

létin blanc, 4.

M. X. Willems est proclamé premier conseiller.

M. X. Willems est proclamé premier (Nombre de Nomination du deuxième conseiller (Nombre de votans, 90.) M. Albert Van Hoobrou k de Mooreghem, titulaire actuel, obtient 73 voix: M. d'Hoffschmidt, 6, M. Hubert, 1; M. Tomboy, 3; M. Rapaert, 4; M. Bosch, 4; M. Marbais du Graty, 1; et M. Van Hoobrouck, sans autre désignation, 1.

En conséquence, M. Albert Van Hoobrouck de Mooreghem est procla-

mé deaxième conseiller. Nomination du troisième conseiller (Nombre de votans, 91.) M. Marbais du Graty, titulaire actuel, obtient 64 sufirages; M. Tomboy, 5; M. D'Hoschmidt, 7; M. Hubert, 7; M. St-Vaast, 2; M. Re-

paert, f. En conséquence, M. Marbais du Graty est proclamé troisième con-

seiller.

Nomination du quatriéme conseiller (Nombre de votans. 90.)

M. A. Baudier, titulaire actuel, obtient 78 voix; M. d'Hoffschmidt;
4; M. Tomboy, 3; M. Rappaert, 3; M. Kervyn de Volkaersbeke, 1, En conséquence M. A. Baudier, est proclamé 4º conseiller.

Nomination du cinquième conseiller. (Nombre de votans, 88.) M.J. Van Willigen, titulaire actuel, obtient 75 suffrages, M. d'Hoffs chmidt, 5; M. St. Vaast, 4; M. Rapaert, 2; M. Tomboy, 2; M. Kervyn, 3; M. Debehr, 4; billet blanc, 1.

En conséquence M. Van Willigen, est proclamé 5° conseiller.

Nomination du sixième conseiller. (Nombre de votans 89.) (Cette sixième place est actuellement vacante par suite du décès de

M. Barcel,)
M. Rapaert a obtenu 44 suffrages; M. d'Hoffschmidt, 28; M. Hubert,
11; M. d'Hoffschmidt, sans autre désignation, 3; M. Mecus-Vandermaelen, 1; M. Ch. Ropp; 1, M. Tomboy, 2; M. Henri Bosch, 2.
Personne n'ayant obtenu lamajorité ausolue, on procède à un second
tour de scrutin dont voici le résultat
(Nombre de votans 87.) (Nombre de votans 87.)

M. Frédéric Rapaert obtient 49 voix; M. d'Hoffschmidt, 33 et M. Hubert, cinq.
M. Frédéric Rapaort est proclamé 6 conseiller.

Nomination du greffier. (Nombre de votans 90.) M. Meens-Vandermaelen, titulaire actuel, a obtenu 39 voix; M. Jean Hubert, 44; M. Dereck, 5; M. Hubert, sans autre désigna-

M. le président. Le nombre des votans était de 90 et par conséquent la majorité absolue de 46. Si on réunissait à M. Jean Hubert les deux bulletins qui portent Hubert, sans autre désignation, il aurait obtenu la majorité absolue. C'est à la chambre à décider si la majorité est

certaine ou incertaine.

Un grand nombre de membres. Elle est incertaine. M. Gendebien. Comment a-t-on fait pour les autres candidats? On

M le président. Cette question ne s'est pas présentée, attendu qu'indépend anment des bulletins qui ne contenaient pas une désignation suffisante, les candidats avaient obtenu hien au delà de la majorité absolue. Je vais donc consulter la chambre pour savoir s'il y a lieu de procéder à un nouveau tour de scrulin.

dre; il est fort bien rendu par nos acteurs. M. Sardon, entre autres, y est excellent.

CONCERT DE M. STRAUSS.

Nous n'avons pu assister au concert que M. Strauss a donné avant hier dans notre ville. Nous avons remarqué dans l'Observateur un article sur cet habile musicien, dans lequel, lui et son orchestre, sont parfaitement appréciés. Nous allons le mettre sous les yeux de nos lecteurs :

e Mi Strauss semble avoir été donné au monde pour réconcilier l'humanité avec les concerts. Nous n'avions jamais pensé qu'il fût possible d'écouter sans fatigue, trois heures durant, de la musique sans action. Il est vrai que rien n'est plus dramatique que les compositions fantasques de M. Strauss; je ne connais pas de rivaux plus redoutables aux artistes du grand théâtre que les vingt huit musiciens de son orchestre. C'est déjà une merveille que la manœuvre que font ces vingt-huit musiciens : c'est presqu'un phénomène que leur multiplicabilité, le moins actif de ces exécutans a deux on trois emplois; ce sont les maures Jacques de l'ha monie. Ainsi vous voyez le corno primo; il tient son instrument de la main gauche, mais la main droite saisit une trompette ou une trombone, et au premier forte indiqué, les sons voilés du cor sont remplacés par des softies écla. tantes ; la flûte traversière alterne avec l'oboé et la petite flûte. Des clarinettes de portée différente présentent tour à tour leur bec à la même bouche; l'ophiclerde est substituée au basson, qui avait été La chambre décide qu'il faut recommencer le serutin. En voici le résulta : Nombre des votans 82, majorité absolue 42.

M. Jean Hubert obtient 46 voix; M. Meeus-Vandermaelen 35, un illet blanc.

En conséquence, M. J. Hubert est proclamé greffier. La séance est levée à 5 heures. Demain séance à une heure. Ordre du jour : Nomination des membres du jury d'examen.

LIÉGE, LE 16 DÉCEMBRE.

RETRAITE DE MM. DE MEULENAERE ET NOTHOMB.

La retraite subite de M. Meulenaere a produit une assez vive surprise. On s'est demandé quelle pouvait en être la cause, et on ne se l'expliquait que par l'existence de dissentimens, sur une question importante, qui auraient éclatés au sein du ministère. Il n'était pas besoin cependant d'un grand effort d'imagination pour découvrir le véritable motif de cette scission.

Dans la discussion qui s'est élevée sur l'entrée au conseil de MM. Meeus et Coghen, M. de Meulenaere, d'après ce que les journaux les mieux informés nous ont appris, avait appuyé cette mesure. Il paraît même qu'il avait fortement insisté sur la nécessité d'appeler ces Messieurs à la participation du pouvoir. Mais ayant succombé dans la lutte, il est naturel qu'il se soit séparé de ses collègues et qu'il ait donné sa démission. C'est là agir très parlementairement, et nous savons gré à M. de Meulenaere d'avoir donné cet exemple de déférence à l'opinion de la majorité.

Cette retraite confirme tout ce que nous avons dit de l'importance que l'on attachait à la nomination de MM. Meeus et Coghen. S'il ne s'était agi que de conférer une distinction honorifique à ces Messieurs, que de leur faire cadeau d'un habit brodé, on ne se serait pas montré si susceptible, et le rejet d'une proposition pareille n'aurait point amené une scission dans le cabinet. Quand en effet, un ministre s'est-il retiré, parce qu'il n'a pu obtenir, pour un de ses protégés, la place qu'il demandait ou la décoration qu'il sollicitait? Il faut des motifs plus graves pour le déterminer à quitter un poste aussi éminent; il faut que son influence ait reçu une atteinte plus rude; il faut que la direction qu'il a voulu imprimer à la marche des affaires publiques ait été entièrement opposée à celle que ses collègues voulaient y donner. C'est aussi là ce qui vient d'avoir lieu chez nous.

M. de Meulenaere voulait renforcer l'action du pouvoir dans un sens contraire aux vues des autres ministres. Il voulait que la haute aristocratie industrielle fut associée à l'exercice de la puissance publique, mais ses collègues qui redoutaient, avec raison, une semblable invasion, s'y sont opposés, et M. de Meulenaere, vaincu, s'est retiré.

Qu'on ne vienne plus neus dire maintenant que la presse s'était alarmée à tort des dangers que courait le gouvernement, près de tomber entre les mains de la banque; personne ne s'était mépris sur l'étendue du pouvoir que le titre de ministre d'état allait conférer à MM. Mecus et Coghen. La retraite de M. de Meulenaere est venu justifier toutes les prévisions et toutes les conjectures de

Celle de M. Nothomb se rattache telle aux mêmes causes? nous ne le pensons pas. La position de ce député, l'espèce de dépendance où il se trouvait à l'égard du gouvernement, a fait très souvent tort à l'influence que sa parole était destinée à exercer sur la représentation nationale. S'il défendait les actes du ministère, on lui reprochait de défendre en quelque sorte son propre ouvrage; on l'accusait de faire taire sa conviction en faveur de considérations personnelles, et on ne tenait que rarement compte de ses argumens. M. Nothomb a senti tout ce qu'une semblable position lui enlevait d'ascendant et de force, et aujourd'hui que la fortune lui permet de se passer de place, il a abdiqué des fonctions dans l'exercice desquelles il a cependant rendu plus d'un service à son pays. Aussi regrettons-nous vivement son départ.

Quels seront maintenant les successeurs de ces deux hommes d'état? nous l'ignorons. Peu nous importe, d'ailleurs, leurs noms. Que M. de Meulenaere soit remplacé par un Belge qui unisse le patriolisme à l'énergie, qui sache défendre en toute occasion notre indépendance si chèrement achetée, repousser toute exigence contraire à notre dignité nationale; par un Belge loyal et sincère, qui, malgré son titre de diplomate, ne trompe point et ne se laisse point tromper, et nous applaudirons à sa nomination. Nous savons que des

substitué au cor anglais Mais le plus occupé, le plus travailleur de ces gens-là, est le timbalier, qui a dans ses attributions la grosse caisse, le tambour, les castagnettes, le triangle, le canon, les cloches, le tonnerre, les coups de fouet, les coups de marteau, que sais-je!

» Les bizarreries de cette soirée se présentent en foule à notre mémoire : l'espace et le temps nous manquent pour les citer toutes.

p C'est peu d'entendre un air composé pour une voix d'homme chanté par une femme, et un air de femme chanté par un homme de manière à tromper l'oreille la plus exercée : c'est peu encore d'un duo chanté par un homme seul, qui possède très véritablement deux organes parfaitement distincts. Tout cela n'est que curieux; mais ce qui est admirable et prodigieux, c'est le grand pot-pourri de Strauss, intitulé le Bouquet. Ce morceau rappelle d'un bout à l'autre des motifs bien connus, et pourtant rien n'est plus neuf que ce morceau. L'introduction commence résolument et vivement. Une tenue mélancolique arrête ce mouvement. On dirait que le compositeur s'efforce d'avoir des idées, et que la fatigue lui ôte l'inspi-

Une idde d'autrui lui passe par la tête, il s'en amuse, il chante des airs Français et les accompagne à sa manière, il les mêle à sa guise : c'est un motif de la Muette qui se transforme en motif de Zampa; puis un caprice de compositeur lui dicte une terminaison nouvelle et qui n'appartient à personne: il met à contribution tout le répertoire moderne de la façon la plus inattendue. Voici une réminiscence de ses propres œuvres; l'orchestre joue les deux pre-

houmnes paréils sont assez rares, mais quand on veut se donner la peine de les chercher, on peut encore en

M. Nothomb sera remplacé plus difficilement que M. de Meulenaere. Ses talens, son expérience des affaires avaient fait de lui, en quelque sorte, un personnage indispensable. Aussi, malgré tous les changemens survenus depuis 1830, il est resté constamment à sa place. Il formait le lien, la tradition vivante, entre le ministre qui s'en allait et celui qui arrivait. Grâce à son inamovible présence, il n'y avait point de lacune dans l'administration qu'il dirigeait de concert avec le ministre. Aussi, le successeur de M. de Meulenaere sera-t-il peut-être, au commencement, assez embarrassé. Heureusement que le calme est complet et que toutes les négociations, avec la Conférence ou la Hollande, sont suspenducs et indéfiniment ajournées.

Les patrouilles de police ont recueillis hier, vers 10 heures du soir, rue Pierrense, près la Citadelle, un individu, âgé d'environ 30 ans, vêtu d'une blouse, qui gissait sur le pavé, porteur de plusieurs contusions à la face et qui vomissait du sang.

On n'a pu obtenir de lui aucune révélation, parce qu'il paraissait ivre et fort souffrant; il a été immédiatement transporté à l'hôpital de Bavière, et une instruction judiciaire a dû être commencée aujourd'hui.

- Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur les nouvelles de France.

- M. le gouverneur ayant obtenu un congé, M. Boussemart, membre de la députation permanente du conseil provincial, est chargé de le remplacer pendant son absence.

- Il est question d'établir à Namur une usine pour la fabrication du gaz extrait de résine.

- Le parlement anglais est convoqué pour le 31 janvier prochain.

- Le premier n° d'un petit journal satyrique, intitulé la Bombe, vient de paraître à Bruxelles.

— Dans une des dernières séances de la Société royale et centrale d'Agriculture, M. Jaume Saint-Hilaire a lu un Mémoire sur une composition chimique et terreuse, funeste anx vers blancs, à tons les insecles, et favorable à la végétation; il la nomme: antiverblanc. Il paraîtrait d'après ce Mémoire que le problème tant de fois proposé sur cet objet serait eufin résolu, M. Jaume Saint-Hilaire donne le récit de douze expériences concluantes, qu'il a faites devant des hommes dignes de foi. Il indique les parcs et les jardins où il a opéré, et où l'on peut voir tous les jours des preuves de l'efficacité de cette composition. On la répand sur la terre à peu près comme de la poudrette; et on bêche ou laboure ensuite. Il en faut dix hectolitres par demi-hectare, et chaque hectolitre est du prix de 4 francs.

L'effet de cette composition est de mettre en fuite les insectes et d'en délivrer nos végétaux. Deux de ces expériences prouvent que lorsque le ver blanc ne peut pas fuir et qu'il est contraint de subir les émanations de cette composition, il meurt au bout de quelques jours.

— Samedi dernier, la cour d'assises de la Flandre Occidentale a condamné à mort le nommé Vencraye convaincu d'assassinat sur la personne de Blondine Bulcke.

— Par un long séjour dans l'eau de mer, la fonte de fer se convertit en plombagine (carbure de fer), matière à crayons. M. Eudes Deslonchamps a donné la preuve en présentant à la Société linnéenne de Normandie, des boulets recueillis près Saint-Vaast-la-Hogue et provenant du combat naval que livra l'amiral de Tourville dans ces parages en 1692, lorsque douze vaisseaux furent jetés à la côte et brûlés. Ces boulets semblent n'avoir éprouvé aucune altération; leur forme et leur volume sont restés les mêmes, mais ils ont perdu plus de deux tiers de leur poids, et se laissent examiner et couper avec un couteau comme un crayon. Ils ne contiennent plus de fer métallique, et n'agissent point sur le barrean aimanté.

— On annouce pour le 28 la réadjudication publique de la fourniture d'une partie des bois nécessaires au rail-way sur la section de Gand à Bruges, et celle d'une partie des bois nécessaires à la section de Bruxelles à Tubise.

- On lit dans le Journal de Pétersbourg, en date du 17 (29 novembre): La cour impériale a pris le deuil le 15 (25)

mières reprises de l'une des plus délicieuses composition de Strauss, cette valse en six huit que tout le monde connaît, qui commence légèrement, timidement, avec hésitation, comme une jeune fille qui s'en va; sur la pointe du pied et en rougissant, à son premier rendez-vous d'amour; mais vous savez comme cette valse s'anime et s'échauffe, comme elle devient ardente, la jeune fille! comme le transport et le délire s'emparent de ses sens! Ce fragment est l'une des plus suaves fleurs du Bouquet de Strauss. Après cette jeune fille, voici venir Fritz, le caporal amoureux de la Fiancée, il s'avance en tête de son peloton et chante aux amans et aux felons :

* Garde à vous! *

d'elles-mèmes de Thèbes, a violon essaie encore de s'organiser; mais l'heure sonne, et cette heure devient un carillon fort compliqué; après quoi reprend la valse. Quel bruit vient encore l'interrompre? c'est le cornet d'un courrier de cabinet qui porte des dépêches à un ambassadeur; le postillon claque du fouet, les chevaux galoppent, leurs grelots sonnent en cadence, ils passent, le bruit décrett peu à peu, le courrier est bien loin..., Vous croyez que la valse va reprendre de plus belle. En effet le motif est tout prêt, on le soupconne... mais un grand coup de canon a retenti, puis un second coup, puis une cloche, puis deux, puis trois cloches qui sonnent le tocsin. Ah! bien oui! danser! il s'agit bien de danser à cette heure! Faites silence: voici une belle et grave musique, voici l'air national des Anglais a God save the kings, le plus noble et le plus majestueux des chants populaires, qui, entonné à la bataille, fut presque toujours un chant de victoire, et qui est, pourtant, lent, solennel et digne comme il

de ce mois, pour vingt-quatre jours, à l'occasion du décès de S. M. le roi Charles X.

— On lit dans le Courrier:

Nous annonçons la présence à Bruxelles de quelques en voyés du gouvernement constitutionnel d'Espagne, qui ont la mission d'engager un certain nombre d'officiers belges (on lit cent) de divers grades, pour le service de l'armée espagnele.

— On apprend de La Haye, que l'ouragan a jeté bas une partie de la baraque de M. Martin. Les bêtes renversées dans leurs cages poussaient des hurlemens affreux. La garnison a pris les armes. Heureusement, on en a été quitte pour la peur.

COMMUNICATIONS PROJETÉES , CONVERGEANT SUR MONS.

La ville de Mons, appelée par sa position topographique à devenir le centre d'une grande industrie et le lieu d'embarquement et de transit le plus remarquable de notre pays, a été depuis deux ans le point de mire sur lequel on fit converger divers projets de communication. Voici les principaux:

1º Le chemin de fer de la frontière française à Bruxelles;

par Mons.

2. Un projet de canal joignant notre ville à la Sambre, c'est-à-dire avec toute l'industrie de l'arrondissement de Charleroi, des provinces de Namur, de Liége, de Luxembourg, etc., qui complète en les liant, les deux grands systèmes de canaux

de Belgique, encore séparés.

3. Un chemin de fer arrivant des diverses houillères du centre (Houdeng, Mariamont, etc.), au Pont-canal, et portant le nom de Chemin de Fer du vallon de la Haine. Un nouveau et grand bassin, avec quais de chargement, serait construit entre le Pont-canal et le Fort-la-Haine pour l'embarcation des produits houillers du centre, des carrières des

Ecaussines, etc.

4. Un chemin de fer s'embranchant sur le précédent, à Bracquegnies, et allant, après avoir traversé les Ecaussines, rejoindre à Ronquières le canal de Charleroy à Bruxelles. Ce projet, qui porte le nom de Chemin de Fer des Ecaussines, met la ville de Mons et son canal en rapport avec ces belles carrières des Ecaussines, qu'on sait être les plus riches de notre pays en belles pierres bleues, en marbres en grès et en chaux de première qualité, et avec le canal de Charleroy à Bruxelles dans sa partie la plus avantageuse, à Ronquières.

5. Le chemin de fer de Cuesmes; conduisant des houillères de Frameries et Guesmes au Pont-canal, rejoindre le chemin de fer du vallon de la Haine précité.

6° Le chemin de fer de Mons à Ath et Tournay, se raccorcordant avec celui du vallon de la Haine, près du Fort la Haine, et formant système avec les précédens et les canaux de Mons à l'Escaut, et de Mons à la Sambre.

Tous ces projets, à l'exception du premier, sont dus à MM.

Van der Elst frères, ingénieurs à Cuesmes.

Il ne resterait rien à désirer à la ville de Mons sous le rapport des communications industrielles, si ces divers projets étaient exécutés. Ils forment ensemble un système bien conçu pour mettre les diverses parties du Hainaut en correspondances industrielles avec la ville de Mons, qui deviendrait ainsi un centre d'industrie comme elle est déjà de l'administration provincials.

tration provinciale.

MM. Van der Elst ont été amenés à projeter ce grand système de communication par l'examen attentif des lieux et des besoins de l'industrie du pays en général. Nous croyons qu'ils ont visé juste; et tout vrai Montois, dans l'intérêt de sa ville natale, doit faire des vœux pour la réalisation de cette heureuse conception.

(Revue du Hainaut.)

THEATRE ROYAL DE LIEGE.

Dimanche, 48 décembre 4836, la première représentation de la resprise de la PRISON d'EDIMBOURG, opéra comique en trois actes, la seconde représentation des ACTIONNAIRES, ou SOCIÉTES ANONYMES, vaudeville en un acte; la reprise du CHAPERON, vaudeville en un acte.

Lundi 19, abonnement suspendu, la première représentation de la reprise de ROBIN DES BOIS, opéra en trois actes; la première représentation d'une POSITION DÉLICATE; la 8° représentation du GAMIN DE PARIS, vaudeville.

MM. les titulaires qui désireraient conserver leurs loges pour cette représentation seulement, sont priés de faire retirer leurs coupons la veille avant 11 heures.

convient à des vainqueurs. Cet air nous semble un bel éloge du caractère britannique.

Que vous dirais-je ensin! après la bataille, vient l'orage avec la foudre, avec le sissement du vent, avec le pétillement de la grêle, avec le crescendo et le decrescendo obligés de toutes les tempêtes musicales, qui ont l'habitude de se terminer par une danse villageoise. Vous parlerai-je après cela de la guirlande et de la disputa musicale, où des airs de rythme dissérent cherchent à étousser un motif de valse qui domine toujours? Dans ce dernier morceau le compositeur a renouvelé et surpasse le miracle d'Amphion, qui donna le mouvement aux pierres. En esset, les pierres, en allant se placer d'elles-mêmes sur la couche de ciment destiné à consolider l'enceinte de Thèbes, n'avaient fait qu'acquérir un dégré de supériorité qui les tirait de l'état de matière hrute pour les faire passer dans l'espèce des êtres animés; M. Strauss les a fait aller plus loin, il les a faits musiciennes, il les a classées dans l'ordre des êtres organisés et persectibles.

Le fer, le bois, la pierre font leur partie dans l'orchestre, et quatre batons d'inégale longueur, posés en travers, sur quatre petites bottes de paille bien serrées et ficelées, deviennent, grâce à lui, un instru-

ment capable de détroner la harpe éclique.

» Ce qu'il y a de plus étonnant que l'étrangeté de ces moyens, c'est le travail admirable et ingénieux avec lequel le compositeur a recouvert ces matières abruptes : ce qu'il faut louer enfin sans réserve, c'est la précision, la vigueur et l'intelligence de ces 28 musiciens, qui semblent animés de la seule volonté de Strauss. »

ETAT CIVIL DE LIEGE, DU 14 DÉCEMBRE

Naissances: 3 garçons, 2 filles. Décès : 3 garçons, i fille, i femme, savoir : Pétronille Mathot, agée de 50 ans, blanchisseuse, quai d'Avroy.

Du 15. - Naissances : 3 garçons, 1 fille.

Décès : 1 fille, 2 hommes, savoir : Alexandre Delaby, agé de 21 ans, soldat au 11º régiment de ligne, célibataire. - Daniel Vanvlasselaer, âgé de 22 ans, canonnier au troisième régiment d'artillerie, célibataire

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

Le receveur des contributions directes des quartiers du Sud et de l'Est, invite les contribuables à venir, sans retard, solder leurs contributions de cette année.

Il prévient aussi les contribuables qui n'ont pas encore touché la restitution du chef de la subvention de guerre, à se présenter avant la fin de ce mois, à son bureau, munis de leurs quittances de l'exercice 1835.

Liége, le 10 décembre 1836.

ANNONCES

FABRIQUÉ A LA MÉCANIQUE,

Au nº 32, rue du Pout d'Île, on vient de recevoir un assortiment de CHOCOLAT, de divers prix et qualités: Ghocolat ordinaire, idem à la Vanille, à la Canelle, au Salep, etc. depuis 55 cents jusqu'à 1 florin 25 cents le demi-kilo.

AVEC UNE COLLECTION D'ÉPURES, COMPOSÉE DE 60 PLANCHES,

PAR C.-F.-A. LEROY,

Professeur à l'Ecole Polytechnique, maître de conférences à l'Ecole Normale, chevalier de la légion d'honneur, etc.

Cet ouvrage ne coûtera que 12 francs au lieu de 22, prix de l'édition de Paris. Il paraîtra en 12 livraisons compre-nant chacune 5 planches et des feuilles de texte; le prix de

chaque livraison est D'UN FRANC. La première paraîtra au plus tard le 10 décembre pro chain, les autres se succéderont de quinze en quinze jours. L'impression se fera sur papier velin et en caractère cicéro, le format sera in-4°; de cette manière nous produirons un beau volume avec planches, pareil à celui publié à Paris; en outre nous apporterons tous les soins possibles pour éviter les fautes typographiques, les épreuves seront revues par un professeur de mathématiques.

On souscrit à Liége, chez Dominique AVANZO et Cie., éditeurs, rue de l'Université.

Le LUNDI, 19 décembre courant; à 10 henres, Me DUSART, notaire, exposera en vente aux enchères, en son étade rue Féronstrée,

UNEDENTIFICATEDA

BATIE A NEUF, située à Liége, nº 182, rue de la Couronne,

Hors Château. S'adresser, pour la voir, au nº 894, rue St Ursule, et pour les conditions au dit notaire;

BELLE VENTE DE HAUTE FUTAIE.

Le LUNDI 19 décembre 1836, à 10 heures précises du matin, M. le comte Léopold de LANNOY, fera vendre en hausse publique par Me THONON, notaire à la Neuville en

UNE QUANTITÉ CONSIDERABLE de très beaux CHÊNES HETRES, ORMES et autres bois croissant dans ses proprietés de ladite Neuville, et propres à tout usage.

ALBUM DES THEATRES

PAR MM. GUYOT, E. BLAZE ET A. DEBACO.

Chaque livraison contient qualre gravures, avec encadrements variés, un frontispice et quatre pages de texte, lettres ornées, etc. Toutes les pièces à succès seront gravées et formeront un volume résumant l'histoire du théâtre pendant

Prix d'ane livraison , 30 centimes.

A CRÉDIT.

Un volume de 20 livraisons, 80 gravures, 6 fr., et 7 fr. 50 c.

On souscrit à Paris , rue du Faubourg Saint Martin, n 55.

- Affranchir. On peut se procurer à la même adresse : Le Chasseur au chien d'arrêt, par M. E. Bloze, 1 vol in-80, 7 fr. 50 c. et 9 fr. par la poste.

GRILLE EN FER BATTU,

De deux mètres et devi de longueur.

Et une PORTE en barreau, ouvrant en 4 parties,

A VENDEE ,

Quai de la Sauvenière, n. 9.

MAISON A VENDRE.

QUAI DE LA SAUVENIÈRE,

AVEC FACILITÉ DE PAIEMENT.

Sadresser rue du Pont d'Ile , nº 32.

PASTILLES DE GALABRE

De POTARD, pharm., rue St.-Honoré, 271, à Paris,

Guérissent: rhumes, catarrhes, asthmes, toux, enrouemens, coqueluches, irritations de poitrine, d'intestins et des glaires, les seules qui facilitent l'expectoration et entretiennent la liberté du ventre. Dépôt à Braxelles, M. Robby, confiseur; Liege, M. Leboutte Decamps, pharm.; Louvain, M. Obolinsky, confiseur; Bruges, M. Van Outrive-Pollet-pharm.; Tirlemont, M. Gachens, pharm.; Ath., M. Cam brelin, ph ; Mons, M. Van Miert , ph.

Mémoire sur la guérison sans mercure des

MALADIES SEGRERES

ET DES DARTRES,

PAR LA METHODE VEGETALE, DEPURATIVE ET RAFRAICHISSANTE,

Du docteur BELLIOL, rue des Bons Enfans, n. 32, à Paris.

La poudre végétale, les pilules purgatives et les divers moyens dont se compose ce traitement dépuratif, sont approuvés par le rapport d'une commission de quatre docteurs de la faculté de medecine de Pais, en date du 2 mars 1833. (Voir l'ouvrage annoncé ci après).

Brochure de 150 pages (12e édition), à l'aide de laquelle on peut se diriger soi-même, prix : I fr., t I fr. 50 c. par la poste; on le trouve, ainsi que les médicamens, à Liège chez M. Albert, rue Souverain-Pont, 604 (pharmac.)

ET CHEZ MM. LES PHARMACIENS DES VILLES SUIVANTES :

BRUXELLES, chez M. Van Hisberg, place de la Monnaie, 5.

COURTRAY, chez M. Deboey, fils, rue de Tournay, 6. GAND, chez M, de Paëpe, rue Vieux Bourg, 18. LOUVAIN, chez M. Smout, rue de Bruxelles, 50. MALINES, chez M. Smout, rue Bailles-de-Fer. NAMUR, chez M. Jourdain, rue de Gravière, 1051. NIVELLES , chez M. Lemaire. OSTENDE, chez M. Boucherie.

YPRES, chez M. Frison Van Outrive.

à Malines.

, à Louvain.

le Boy, à Bruges.

Vanoutrie, à Vpre.

liert, à Mons.

, à Beauwont.

, à Charleroy.

ge, à Perwelz.

e, à Tournay.

et, à Dison.

me, à Luxenbourg

nne, à Luxenbourg

DESCRIPTIONS OF TOUX.

ME et les CATARBHES.

EAU ADMIRABLE ONDONTALGIQUE, DE P.-J. LEBRUN. Seul dépôt pour Liège, chez GILLON NOSSENT,

rue du Pont d'Ile, nº 32.

Cette EAU, nommée à juste titre admirable, est le plus puissant des spécifiques connus pour la conservation et le rétablissement des dentures. Ses vertus seront facilement appréciées par les personnes qui en feront usage : elles reconnaîtront qu'elle enlève de suite le tartre des dents, qu'elle dissipe les mauvaises odeurs de la bouche, qu'elle guéri en ped'instans l'atonie des gencires, les aphtes, les ulcères elle est merveilleuse pour le scorbut, non-seulement comme reincde, mais encore comme préservatif; elle donne à l'émail des dents une blancheur éclatante; appliquée pure sur les dents cariées, deux ou trois fois le jour, su meyen d'un peut de coton introduit dans la dent, elle arrête la carie, assainit le reste de la dent, et permet de la conserver. Les persources qui feront usage de cette eau reconnaîtront facilement que nous n'avons nullement exagéré les qualités qui doivent la faire préférer à tous les spécifiques connus destinés au même usage. Prix un franc la bou-

BOURSES.

Cinq pour cent, 1 107 45 Esp. D. diff. s. int.

173 318

Sor de comm. P.-I

Russie, H. et Cr. 5

nouvelle.

PARIS, LE 14 DÉCEMBRE.

	Act de la B de Fr. 0 Napl, Cert. Falci		Belgiq. Empr. 1832 Banque de Belg.	133 0,0		
	LONDRES, LE 13 DÉCEMBRE.					
The state of the s	3º10. consolidés	89 118 101 111 54 010 45 010	Espagne Cortès. Différées. Passives. Russic. Brésil. Emp. 4834.	20 5 ₁ 8 8 0 ₁ 0 5 7 ₁ 8 000 0 ₁ 0 81 0 ₁ 0		
	AMST Holl. Dette active. Dito 2 112 Ditlêrée Billet de change Syndie d'amort.	ERDAM, 99 3 ₁ 4 53 1 ₁ 16 1 1 ₁ 128 22 1 ₁ 8 93 3 ₁ 4	lnscr. au gr. livre. Certifi. à Amst., Pologne. L. fl. 300f. Lots de Rd. 50 f. Espagne. E. Ard.	64 111 94 314 117 010 113 114 20 1116		

es la partimpa.	Dales 10 800 18	Sung hadrones and story	The same of					
ANVERS, LE 15 DÉCEMBRE.								
Anvens. Det. activ.	105 010 Au	NAPLES. Cert. Falc. 92 11	4 2					
Det, différ. Emp. de 48 mill.	00 010 100 112 P	ÉTAT-RO. Lev. 1832. 00 01 à An. 1834. 100 1	12 A					
Holl. Detteactive.	00	I do not year at the at the	a providence					
Rente remboursab.	103 A	CHANGES.	(Gel)					
Lots de fl. 100	000	Amst. , c. jours 1 418 0						
ø de fl. 250 ø de fl. 500	77 P	Rotterd., Idem . 118 ° Paris, Idem . pair	all wills					
Polos, Lots (1.3)0.	117 412	» 2 mois 314 of	op. A					
» fl. 500. Brésil, E, à L (824	138 0[0 A 83 1[2	Lond. pr Estr. c. j. 4012 2 mois 3919						
ESPAG: Emp. 1834. D. dif. 1834.	20 118 20 A	Ham. pr 40 HB. c. j. 35 91						
Dit.p. 1834.	0 010	Bruxelles et Gand. 114						
Dette diff	8 318	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	N 100 100					

Dette différ. anc.

passive Autriche, Métal, 5

RESUME DE LA BOURSE D'ANVERS DU 15 DECEMBRE 1836. Les fonds espagnols ont été sans variation à notre bourse. Ardoin ouvert 20 118 20 et reste 20 A. jusqu'au 20 ct.

Primes' à un mois 20 311 dont 1 p. c. et A. On a fait pen d'affaires.

On dit qu'il y a 114 p. c. de hausse à Paris sur les Ardoin.

B	OTHER REPORTS							
h	II ISMANIUM BE	BRUXELLES, LE 15 DÉCEMBRE.						
1	Emp. Rotsch.,	100 112	PI	is unite or deep	bup linkous			
I	Fin cour.		P	ACTIONS.	or sommers!			
1	Pr. 1 m. d. 1.	000 010		O . I ASUST CHEER	Levister her			
H	n 1836, 4 °lo.	94 518		Act. Société Gén.	795 010 A			
1	n Fin cour.	94 518	3	Act. de la S. de C.	142 112 P			
1	o pr. (m. d. f.	00 010	1 100	Act. la B. de B.	131 172 A			
1	Dette activ. 2 112.	53 (1)	A	Act. G. Sam. et O.				
6	E. de la ville 1832	101 010	A	Act. des Hauts-F.	150 010 A			
P	Dette active holl.	52 112	A	Act. Charb. Flenu.	140 010 P			
ij	Rente domaniale.	97 (17)	Lucia	Act. Banq. fonc	101 112			
ĸ	BRESIL 1834		A	Act. Ch. H. et W.	104 010 P			
К	AUTRICHE. Métall	103 010		Act. Ch. Sclessin .	000 010 132 112 P			
Ŋ.	ROME. 1832	100 318	A	Act. Entr. Indust				
ľ	NAPLES. Falconnet	92 010	P	Act. Ch. Lev du F.	000 010			
8	Banque Tay.	00 010	5117	Act. S. d'Ougrée. Act. S Sars-Lonch.				
Ŋ.	PORT. Dona Maria	00 010 20 et	F	Act. Che de fer.				
	Espag. Ard. 1834.	19 314	1	Act. S. de Vennes				
R			111/20	Act. bat. a V. Anv.				
	gros, pieces	21 0:0	A P	Act. S. St. Leona.				
n.	» pr. 1 m. d. 1. » différée 1834.	21 010	10	Act. S. Chatelin.	146 010 P			
	anc.			Act. S. Verreries.				
l	dette passive.			Act. Ecl. gaz. rés.	Street, Said and Street, Stree			
H	dette passive	The same of		Act S. Raffinerie.				
	A tomenthe an an	TAR MET HE	2113	Act. Verr Charl.				
ħ.	pidiono inomarei	Sab Brens	11 5	Act Expl. l'Espér.	000 010			
ħ	of on spans sens.	171158 4	چا الخ	Act. des Brasseries				
	t de lores , et an-	Vasbasos	Eli	Act. Librairie H	000 000			
	CHANGES.	of Harden		Act. Typogr. W.	105 0j0 P			
	ti sulfamusah ne	Constant of	300	Act. Fabr. Tapis.	114 0j0 A			
	AMST. ct. jours	118.010	I	Act. Fabr. de fer:				
	LOND. ct. jours	12 (5	I see	Act. Mutual, ind.	113 114 P			
-	PARIS. ct. jours	pair.		Act. C. de Bruges.				
	re de ces deta	s samesse	= 1 3	Act. H. F. Monc.	109 112			
31								

VIENNE, LE 6 DÉCEMBRE. Métalliques, 103 318 - Actions de la banque, 1364 010.

PLACE D'ANVERS, LE 15 DÉCEMBRE.

Sucre brut. — Malgre quelque ralentissement dans la demande par suite des achats effectués depuis quelques semaines, on continue à faire quelques parties de cette donceur. Nos prix d'ailleurs sans changement à signaler.

Sucre raffiné. - Les transactions restent assez limitées, attendu la saison peu opportune pour l'exportation. Les candis éprouvent cependant une demande plus moindre depuis quelques jours. Prix sans

Café. - Cette feve se soutient parfaitement et jouit par continuation d'une bonne demande. Les affaires, d'ailleurs assez courantes, ecraient plus importantes si notre marché était mieux assorti en diverses qualités.

Riz. - Prix soutenus sans affaires d'importance. Cuirs, - Bien tenus, sans variations à signaler.

Coton - Malgré le peu d'activité dans les transactions de ce lainage, les prix sont fermement tenus surtout pour les bonnes et belles qualités des Etats-Unis , dont notre marché est si peu fourni.

Potasse. - Cet article est délaissé et se tient aussi plus faiblement. Suif. - Cette graisse a sensiblement flechi. Le suif du pays s'obtient aujourd'hui à f. 25 VENTES.

Cafés. — 100 balles Batavia à 33 314 c 30 dito dito très-commun à 30 c.; 190 dito Brésil ordinaire, à prix non indiqué. Sucre brut. - Environ 300 caisses Havane blond, sans indication

Sucre raffinė. - 10,000 kil. lumps, à prix divers.

The. - 4014 caisses, 4218 dt. Soatchong, prix tenu secret.

MARCHE DE LIEGE DU 15 DÉCEMBRE 1836. Froment vieux, l'hectolitre, fr. 16 10 Seigle vieux, id.

H. LIGNAC, Impr. du Journal , nº 622 , rue du Pot-d'Or , à Liège.